Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Aluminium, veuillez visiter :
bpaluminium.fr/annales-sujets-et-corriges

E3 - Travaux spécifiques : implantation d’ouvrages complexes

Session 2007 • Code sujet : **450-23309 S** • Durée : **4h** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Rédaction du mode opératoire de dépose (1 question) **Page 3**

2. Dépose de l’ouvrage (1 question) **Page 5**

3. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpaluminium.fr/assets/annales/bp-aluminium/U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes/2007/BP Aluminium - U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes - Session 2007 - 4-Sujet.pdf

1. Rédaction du mode opératoire de dépose

Le candidat rédige le mode opératoire de dépose de l'ouvrage. Les feuilles de réponse prévoient des rubriques pour les phases et sous-phases, les opérations, l'outillage, les contrôles et la prévention des risques professionnels.

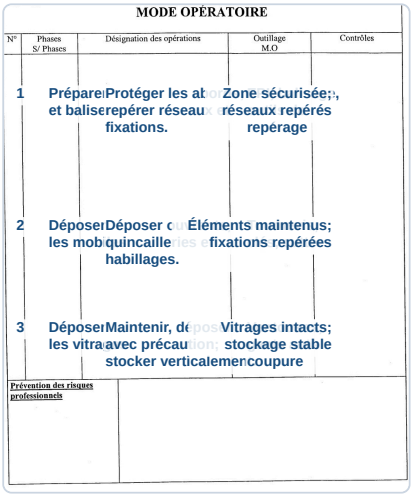
Question 1. Rédiger le mode opératoire de dépose de l'ouvrage en indiquant les phases et sous-phases, les opérations, l'outillage et les contrôles, puis renseigner la rubrique de prévention des risques professionnels.

Ordre indicatif à adapter aux fixations et à la composition de l'ouvrage. Pour chaque phase, noter les sous-phases, l'outillage et les contrôles dans les colonnes prévues.

1. Préparer : baliser et protéger la zone, repérer les réseaux et les fixations.
2. Déposer les éléments mobiles et habillages, puis les vitrages maintenus par ventouses; les stocker verticalement et de façon stable.
3. Libérer le dormant : le soutenir, retirer le calfeutrement et les fixations, puis extraire le cadre sans détériorer le support.
4. Trier les matériaux, évacuer les déchets et nettoyer.

Outillage : tournevis, clés, cutter, ventouses, étais, leviers protégés et matériel de manutention adapté. Contrôler la stabilité des éléments, le retrait des fixations et l'état du support. Prévention : balisage, protections contre les chutes, casque, lunettes, gants anti-coupure et chaussures de sécurité; manutention à plusieurs si nécessaire.

DSR 1/3 complété : préparation et dépose des éléments

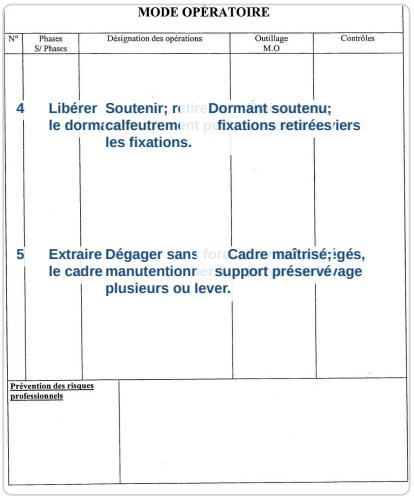


MODE OPÉRATOIRE

N°	Phases S/ Phases	Désignation des opérations	Outillage M.O	Contrôles
1	Préparer et baliser	Protéger les ab repérer réseau fixations.	Zone sécurisée; réseaux repérés repérage	
2	Déposer les mob	Déposer c quincaille habillages.	Éléments maintenus; fixations repérées	
3	Déposer les vitra	Maintenir, d avec précau stocker verticalemen	Vitrages intacts; stockage stable coupure	

Prévention des risques professionnels

DSR 2/3 complété : libération et retrait du cadre

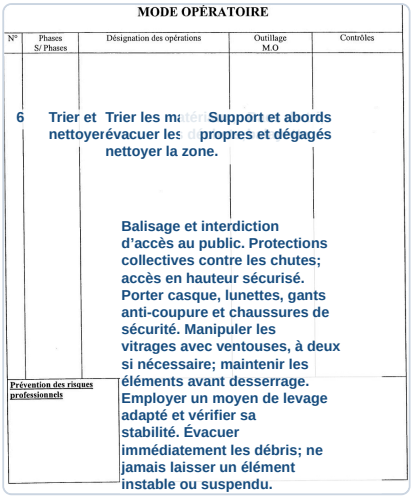


MODE OPÉRATOIRE

N°	Phases S/ Phases	Désignation des opérations	Outillage M.O	Contrôles
4	Libérer le dorm	Soutenir; r calfeutrem les fixations.	Dormant soutenu; fixations retirées	iers
5	Extraire le cadre	Dégager sans manutention plusieurs ou lever.	Cadre maîtrisé; support préservé	gés, age

Prévention des risques professionnels

DSR 3/3 complété : tri, contrôle et prévention



MODE OPÉRATOIRE

N°	Phases S/ Phases	Désignation des opérations	Outillage M.O	Contrôles
6	Trier et nettoyer	Trier les matériaux et évacuer les déchets. Support et abords propres et dégagés nettoyer la zone.		
	Prévention des risques professionnels	Balisage et interdiction d'accès au public. Protections collectives contre les chutes; accès en hauteur sécurisé. Porter casque, lunettes, gants anti-coupure et chaussures de sécurité. Manipuler les vitrages avec ventouses, à deux si nécessaire; maintenir les éléments avant desserrage. Employer un moyen de levage adapté et vérifier sa stabilité. Évacuer immédiatement les débris; ne jamais laisser un élément instable ou suspendu.		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dépose progressive et sécurisée : éléments mobiles, vitrages, dormant; tri des matériaux et contrôle final du support.

2. Dépose de l’ouvrage

La seconde tâche consiste à déposer l’ouvrage pendant une séquence pratique de 3 h 30. Le dossier fourni indique le temps et le barème de cette tâche, mais ne décrit pas l’ouvrage ni ne présente de grille détaillée d’évaluation pratique.

Question 1. Réaliser la dépose de l’ouvrage pendant la séquence pratique de l’épreuve.

1. Reconnaître l’ouvrage et ses fixations, repérer les éléments à conserver et vérifier les risques autour de la zone. Baliser et protéger l’aire de travail ; choisir les moyens de maintien et de manutention adaptés à l’ouvrage observé.
2. Stabiliser l’ensemble avant démontage. Déposer les éléments démontables seulement si la configuration le permet, puis retirer les fixations progressivement en soutenant chaque partie pour prévenir toute chute.
3. Descendre et stocker les éléments de façon maîtrisée. Trier les matériaux, évacuer les déchets et vérifier l’état du support et des parties conservées.

Utiliser l’outillage adapté après reconnaissance. Porter gants, lunettes et chaussures de sécurité ; maintenir le balisage et ne jamais se placer sous une charge suspendue.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ouvrage déposé, éléments et zone sécurisés, en 3 h 30. Barème : 30/60.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Le Brevet Professionnel Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse, session 2007, porte le code 450-23309 S. L'épreuve E3 dure 4 h, coefficient 3, et totalise 60 points. Elle porte sur la rédaction d'un mode opératoire puis sur la dépose de l'ouvrage, évaluant la préparation des opérations, l'outillage, les contrôles et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le mode opératoire se structure en phases et sous-phases, opérations, outillage et contrôles.
- La prévention des risques professionnels dispose d'une rubrique dédiée dans le mode opératoire.
- Le temps prévu est de 30 minutes pour la rédaction et de 3 h 30 pour la dépose.
- La rédaction du mode opératoire et la dépose de l'ouvrage valent chacune 30 points.

Points de vigilance & attentes du jury

- Rendre le dossier de mode opératoire à la fin des 30 minutes prévues.
- Présenter les opérations dans des phases cohérentes et préciser l'outillage associé.
- Renseigner les contrôles et la rubrique distincte de prévention des risques professionnels.
- Ne pas supposer de critères pratiques détaillés : le dossier fourni ne contient pas de grille de dépose.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le mode opératoire demandé ?

Présentez les étapes dans l'ordre en distinguant phases et sous-phases. Pour chaque opération, indiquez l'outillage et les contrôles prévus, puis renseignez la rubrique consacrée à la prévention des risques professionnels.

Q : Quels détails techniques faut-il appliquer à la dépose de l'ouvrage ?

Les pages fournies ne décrivent ni l'ouvrage ni ses caractéristiques techniques. La méthode de dépose doit donc être définie à partir des consignes et informations données pendant la partie pratique de l'épreuve.

Q : Comment le temps et les points sont-ils répartis ?

L'épreuve dure 4 heures : 30 minutes sont prévues pour rédiger le mode opératoire, puis 3 h 30 pour la dépose. Chaque tâche vaut 30 points, soit 60 points au total.

Q : Quels critères précis le jury utilise-t-il pour noter la dépose ?

Le dossier attribue 30 points à la dépose, mais ne fournit pas de grille détaillée ni de critères par étape. Les feuilles de réponse précisent les rubriques du mode opératoire, sans détailler les exigences de la réalisation pratique.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpaluminium.fr/assets/annales/bp-aluminium/U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes/2007/BP Aluminium - U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes - Session 2007 - 4-Sujet.pdf
Ressources BP Aluminium : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.